

Carrière académique MCF

10 octobre 2025

Morgan Magnin

Centrale Nantes / LS2N

Président section 27 (Informatique) du CNU

Diaporama adapté d'un document

de Lionel Seinturier, président section 27 (2019-2023)

Agenda

1. Métier
2. Recrutement

Métier

- des fonctions d'enseignement
 - des fonctions de recherche
-
- maîtresse de conférences et maître de conférences (MCF)
 - professeure des universités et professeur des universités (PR)

Métier

- des fonctions de recherche
 - (tout d'abord)
 - mener des travaux de recherche en informatique
 - publier et communiquer sur ses résultats
 - travailler en équipe
 - proposer des sujets et encadrer des stagiaires (M2R, etc.)

Métier

- des fonctions de recherche
 - (mais aussi)
 - participer à la vie de la discipline
 - participer à des comités de programme (PC) de workshops et conférences
 - établir des collaborations internationales
 - participer à l'encadrement des doctorant.e.s
 - développer une recherche collaborative
 - vulgariser et diffuser
 - participer à la vie des instances (labo, etc.)
- horizon fréquent : habilitation à diriger des recherches (HDR)

Métier

- des fonctions d'enseignement
 - (tout d'abord)
 - dispenser des cours, TD, TP
 - sur des matières relevant de l'informatique
 - produire des contenus pédagogiques
 - transparents de cours, sujets d'exercice
 - définir des modalités d'évaluation
 - examen, TP, exposé, projet, etc.

Métier

- des fonctions d'enseignement
 - (mais aussi)
 - animer une équipe pédagogique
 - proposer et définir le contenu d'un enseignement
 - s'investir dans l'innovation pédagogique
 - interagir avec les entreprises et le monde socio-économique
 - stages, alternance, etc.
 - communiquer, faire connaître les formations, orienter
 - salons, journées portes ouvertes, etc.
 - participer à la vie des instances (conseils, etc.)
 - être responsable de formation (année, parcours, mention, ...)
 - prendre des responsabilités de structure (département, etc.)



CNU

Conseil National des Universités

Métier

Temps ?

- des fonctions d'enseignement
- des fonctions de recherche
- des tâches collectives

Recrutement

- université/école dépendant du ministère ens sup rech (MESR)
 - 2 étapes
 1. qualification
 2. concours
- remarques : écoles dépendant d'autres ministères
 - par ex. écoles institut mines-télécom
 - concours

Le CNU – Conseil National des Universités

- Instance nationale consultative et décisionnaire
- Se prononce sur les mesures relatives à la carrière des E/C des établissements dépendant du MESR
- Régi par décret du 16 janvier 1992
 - modifié/abrogé 1995, 2009, 2015, 2019
 - <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000344860>
- 52 sections regroupées en 11 groupes
 - section 27 : Informatique
 - groupe 5 : Mathématiques et Informatique
 - sections 25 (math), 26 (math appli) et 27

Le CNU

- Chaque section
 - 2/3 élu.e.s, 1/3 de nommé.e.s
 - 50% titulaires, 50% suppléant.e.s
 - entre 36 et 96 membres
 - section 27
 - 96 membres (comme 26, 61, etc.)
 - section avec le plus grand nombre d'E/C
 - 3323 E/C au 31/12/2023
 - la 2ème section en taille : 60 (méca) avec 2336 E/C
 - à titre d'ex. : 26 -> 1789 E/C, 61 -> 1682 E/C, 25 -> 1239 E/C
 - élections tous les 4 ans

Les missions

- qualification aux fonctions de MCF
- qualification aux fonctions de PR
- attribution du contingent national des congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT)
- attribution du contingent national des avancements de grade (aka promotions)
- suivi de carrière des enseignants-chercheurs
- avis sur les demandes de prime individuelle (aka RIPEC C3)
- avis sur les demandes de promotion interne (aka repyramide)



CNU

Qualification CNU

- Objectif : garantir les minima de compétences sur les postes d'E/C du MESR (fonctionnaire d'état)
- Qualif MCF :
 - validité : 4 ans à compter du 31/12 de l'année de l'inscription sur la liste de qualification (par ex. de mars 2026 à décembre 2030)
 - nécessaire pour postuler sur les postes de MCF du MESR
 - n'est pas nécessaire pour postuler en tant que :
 - E/C contractuel (CDD ou CDI de droit public)
 - MCF ou PR relevant d'un autre ministère
 - chercheur ou ingénieur de recherche d'un EPST (Inria, CNRS...)

Etape 1 : Qualification CNU

1. Inscription
2. Dépôt du dossier

- Procédure entièrement dématérialisée
 - sur l'application Odyssée
 - Voir https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_qualification_Odyssee.htm

Galaxie et Odyssée



GALAXIE
DES PERSONNELS DU SUPÉRIEUR

Vous êtes ici : Accueil GALAXIE des personnels du supérieur / Qualification par la section

GALAXIE DES PERSONNELS DU SUPÉRIEUR

- Qualification / Odyssée
- Re potràient
- Chaine de professeur junior (CPJ)
- Avancement de grade
- Avancement de grade HU
- Proposition interne
- CERT
- CPF
- Prime individuelle (PIPEC)
- PEDR (HU)
- Suivi de carrière
- Calendrier

POSTES OFFERTS

- Postes publiés dans GALAXIE
- Autres postes dans le supérieur
- Autres ministères
- Postes européens

LENS UTILES

- Enseignement Supérieur et Recherche
- CNU

CONNEXION A L'APPLICATION ODYSSEE

- Accès qualification/Odyssée
- Accès disponible
- Mentions légales

COMMENT CONSULTER LE RÉSULTAT D'UNE DEMANDE DE QUALIFICATION SUR ODYSSEE

La qualification est une étape nécessaire pour être éligible à une candidature aux corps de professeurs des universités et de maîtres de conférences (hors PU-PN).

Les maîtres de conférences titulaires et enseignants-recherches titulaires associés au corps des maîtres de conférences relevant de la fonction publique française sont réputés qualifiés et ne doivent pas en conséquence faire de demande de qualification aux fonctions de professeur des universités.

Pour se connecter à l'application, vous devez cliquer sur le lien "Accès Qualification/ODYSSEE" via le portail GALAXIE (à droite de l'écran)

Campagne de qualification 2025

⚠️ La campagne de qualification 2025 sera la dernière session à maintenir les adaptations de calendrier qui avaient été mises en place pour tenir compte des décalages de dates de soutenance de doctorat et d'HDR liées à la période de grèves de 2019 puis de confinement de 2020.

Ainsi, pour tous les candidats, le calendrier de la campagne 2025 s'articulera désormais autour **d'une phase unique d'inscription et de dépôt des pièces (obligatoires et complémentaires)** qui commencera début novembre 2025 pour se terminer le 15 décembre 2025.

Cette date unique de clôture d'inscription et de dépôt des pièces s'imposera à tous les

A CONSULTER

- Campagne 2025 - Procédure d'inscription après deux refus sur les listes de qualification**
Les textes applicables sont les suivants :
 - Arrêté du 24 octobre 2024 modifiant l'arrêté du 11 juillet 2018 relatif à la procédure d'inscription sur les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences ou de professeur des universités**
 - Arrêté du 24 octobre 2024 modifiant l'arrêté du 11 juillet 2018 relatif à la procédure d'inscription sur les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences ou de professeur du Muséum national d'histoire naturelle ou de professeur du Muséum national d'histoire naturelle**
- Récapitulatif de la campagne de qualification 2025**

Pièces à fournir (pièces obligatoires et pièces complémentaires)

1) Les pièces obligatoires

Les pièces obligatoires sont à téléverser dans l'application Galaxie. Pour connaître les pièces à joindre à votre demande, cliquez sur le lien correspondant à votre situation

a) Qualification aux fonctions de maître de conférences

1) Vous demandez votre qualification aux fonctions de maître de conférences alors que vous êtes titulaire du doctorat et/ou de l'HDR délivré par un établissement supérieur français

- Annexe 1**
- Points à vérifier annexe 1**

2) Vous demandez votre qualification aux fonctions de maître de conférences alors que vous êtes titulaire d'un diplôme étranger équivalent au doctorat

- Annexe 2**
- Points à vérifier annexe 2**

3) Vous demandez votre qualification aux fonctions de maître de conférences au titre d'une activité professionnelle autre que d'enseignement et de recherche (hors Muséum)

- Annexe 3**
- Points à vérifier annexe 3**

4) Vous demandez votre qualification aux fonctions de maître de conférences au titre d'une activité professionnelle autre que d'enseignement et de recherche (Muséum)

- Annexe 4**
- Points à vérifier annexe 4**

5) Vous demandez votre qualification en qualité de maître de conférences ou professeur des universités associé à plein temps

- Annexe 5**
- Points à vérifier annexe 5**

6) Vous demandez votre qualification aux fonctions de maître de conférences en qualité de fonctionnaire détaché sur des fonctions de maître de conférences (hors Muséum)

- Annexe 6**
- Points à vérifier annexe 6**

7) Vous demandez votre qualification aux fonctions de maître de conférences en qualité de fonctionnaire détaché sur des fonctions de maître de conférences (Muséum)

Galaxie et Odyssée



The screenshot shows the Odyssee website homepage. At the top left is the logo of the Ministry in charge of Higher Education and Research. To its right is the title "ODYSSEE" and a subtitle "Des personnels de l'enseignement supérieur". On the far right are links for "Espace Enseignant...", "Notifications", "Mon profil", and language selection ("FR"). Below the header is a navigation bar with three items: "Accueil" (underlined), "Procédures", and "Espace personnel". The main content area features a large heading "Bienvenue sur Odyssée". Below it is a paragraph explaining the system's purpose: replacing Galaxie, managing recruitment procedures for various academic ranks, and tracking applications. It also highlights the system's role in examining qualifications and managing recruitment processes for the CNU.

MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA
RECHERCHE

ODYSSEE

Des personnels de l'enseignement supérieur

Espace Enseignant... Notifications Mon profil FR

Accueil Procédures Espace personnel

Bienvenue sur Odyssée

Ce système d'information remplace progressivement Galaxie, qui était utilisé jusqu'à présent pour mener les procédures de qualification aux fonctions d'enseignants-chercheurs et les campagnes synchronisées et au fil de l'eau de recrutement sur les emplois de maître de conférences (MCF), professeurs des universités (PR) et sur les chaires de professeurs junior (CPJ), ainsi que sur les emplois de maître de conférence et professeur du Muséum national d'histoire naturelle (MCMU/PRMU).

Odyssée vous permet d'effectuer vos demandes de qualifications et/ou vos candidatures au recrutement, ou à la mutation ou au détachement, et de suivre chacune d'entre elles tout au long du processus.

Il permet aux membres du CNU d'examiner les demandes de qualifications.

Il permet aux établissements d'examiner la recevabilité des candidatures aux recrutements / mutations / détachements.

Il permet aux jurys, c'est-à-dire les membres des comités de sélection (MCF/PR et MCMU/PRMU) et des commissions de sélection (CPJ), d'examiner les dossiers des candidats dont la candidature a été validée comme recevable par l'établissement.

Les démarches s'effectuent depuis le menu Procédures.

La saisie d'une candidature s'effectue **en une seule fois**. Pour pouvoir la valider, vous devez déposer toutes les pièces obligatoires.

Il est vivement recommandé de ne pas attendre la date de clôture pour saisir votre demande.

Calendrier qualification

- enregistrement de la candidature et dépôt du dossier en ligne en un bloc :
 - ouverture : début novembre
 - échéance : courant décembre (cette année : **15 décembre**)
 - être précis.e sur les mots clefs à indiquer dans Odyssée (nomenclature)
 - l'ensemble des pièces – dont les attestations – doit être déposé à cette échéance !
 - attention : délai obtention attestation soutenance thèse !!
 - voir avec votre école doctorale / université
- résultats : fin février (*2026 : 24 mars*)
- calendrier des concours
 - mars : dépôt des dossiers
 - avril-mai : auditions

Dossier qualification

- voir Notes aux candidat.e.s à la qualification sur
<https://cnu27.ls2n.fr/note-pour-les-candidatures-a-la-qualification/>
- un rapport d'activités (5 à 15 pages)
 - décrivant activités de recherche et d'enseignement (et collectives)
- diplôme de doctorat (ou attestation de réussite)
- PV et rapport de soutenance de thèse
- **rapports des rapporteurs**
- **min : 1 ; max : 3 article(s) (accepté(s))**
- **attestation des activités d'enseignement**

Sur le contenu du dossier

- voir Notes aux candidat.e.s à la qualification sur
<https://cnu27.ls2n.fr/note-pour-les-candidatures-a-la-qualification/>
- contextualiser
 - enseignement : nombre d'heures enseignées, intitulé/ contenu/type d'enseignement, public
 - recherche : contribution propre dans les articles (% co-auteur.e.s), stratégie de publication, dév. logiciel, etc.
 - situations particulières impactant l'activité : congé maternité, RQTH, contraintes de confidentialité en entreprise

Critères pour la qualification

- Voir <https://cnu27.ls2n.fr/note-pour-les-candidatures-a-la-qualification/>
- "**au moins une publication** récente dans une conférence (*a fortiori* une revue) internationale avec comité de lecture de bon niveau en informatique"
Rappel : connaître les **recommandations sur les pratiques de publication** (co-)signées par la section 27
<https://cnu27.ls2n.fr/documents/>
- "L'activité d'enseignement est attestée par les **heures effectuées en informatique**."

Sur la procédure de qualification

- étude de recevabilité des dossiers par le MESR
 - conformité administrative des pièces obligatoires
 - attention au respect des pièces demandées !
 - majorité des dossiers déclarés non recevables : rapport de soutenance non traduit en français
- si le dossier est déclaré recevable par le MESR transmis à la section CNU :
 - expertisé par deux rapporteur.e.s, membres de la section
 - chaque rapporteur étudie entre 30 et 45 dossiers en fonction des années, en 5 semaines
 - présenté par les rapporteur.e.s lors de la session (courant mars)
 - discuté et évalué collégialement par les membres siégeant
 - résultat : qualifié ou non qualifié (avec argumentaire) par la section

Statistiques

- En 2025 qualification MCF
 - 745 dossiers examinés
 - qualifiés : 63,7%
 - non qualifiés : 32,9%
 - hors section : 3,4%
- Motifs de non qualification MCF
 - 46,7% recherche, 24,4% enseignement, 28,9% les deux
- pour plus de détails voir comptes-rendus sessions
 - site CNU27 > Qualification

Recrutement / Étape qualification : résumé

- examen sur dossier par une instance nationale
 - Conseil National des Universités (CNU)
 - 52 sections disciplinaires
 - une seule en informatique : section 27 (CNU 27) (mais peut-être que la section 61 est aussi intéressante pour vous)
- inscription et soumission des dossiers en novembre-décembre
- la procédure est décrite sur le site dit *Galaxie*
https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_qualification_Odyssee.htm
- voir également le site du CNU 27 et sa note aux candidat.e.s
<https://cnu27.ls2n.fr>

Recrutement / Concours

- très souvent au printemps
 - pour une prise de fonction en septembre
- en deux temps
 - soumission d'un dossier
 - audition (si candidature retenue)
- importance de la préparation en amont
 - prise de contact
 - projet d'enseignement **et** de recherche
 - insertion dans une équipe (1) pédagogique (2) de recherche

Recrutement / Concours

Campagne de recrutement MCF 2022 (MESR) en Informatique

- 98 postes en 2022
- 547 candidat.e.s différent.e.s
 - 3523 candidatures
 - 27,8% de candidates
- 85 postes (sur 98) pourvus
 - 66 recrutements, 18 mutations, 1 détachement, 13 postes non pourvus
 - 21 qualifié.e.s en 2022, 20 en 2021, 13 en 2020, ...
 - 20% des recruté.e.s sont des femmes

Merci pour votre attention

- Questions ?
- Ressources complémentaires :
 - site de la section 27 du CNU : <https://cnu27.ls2n.fr/>
 - vidéo de présentation du processus « Qualification MCF/PR » par Nicolas PASSAT :
<https://www.youtube.com/watch?v=acuJY4yhdyw>